



St JULIEN  
DE  
VOUVANTES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2021

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 14 Juin 2021.

Le Conseil Municipal, réuni le 19 juillet 2021 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire

#### PROJET RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal approuve l'étude faisabilité pour l'extension et la réhabilitation de la salle du foyer rural pour la création d'un restaurant scolaire et le budget prévisionnel suivant :

DEPENSES	MONTANT HT
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	
Assurance dommage ouvrage	4 500.00 €
Frais divers (publications...)	500.00 €
<b>TOTAL FRAIS DOSSIER</b>	<b>5 000.00 €</b>
<b>ETUDES</b>	
Mission maîtrise d'œuvre (10 % de la construction)	24 770.00 €
Mission Bureau de contrôle	4 800.00 €
Mission SPS	3 500.00 €
<b>TOTAL FRAIS ETUDES</b>	<b>33 070.00 €</b>
<b>CONSTRUCTIONS</b>	
VRD- Terrassements	11 500.00 €
Gros Œuvre- maçonnerie	47 000.00 €
Charpente bois	6 500.00 €
Étanchéité	11 000.00 €
Menuiseries extérieures	12 500.00 €
Menuiseries intérieurs	6 000.00 €
Cloison sèches – doublages-plafonds	19 000.00 €
Faux plafonds	6 900.00 €
Carrelage – faïence	14 000.00 €
Peinture	4 800.00 €
Plomberie – sanitaires-ventilation	8 500.00 €
Electricité	11 000.00 €
Equipements de cuisine	89 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES CONSTRUCTIONS</b>	<b>247 700.00 €</b>
<b>TOTAL OPERATION HT</b>	<b>285 770.00 €</b>

Montant Total de l'opération TTC : 342 924 €

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

##### Bien AUBIN - LEBAIN – 5 place de la Martinais

- ✓ Cadastré H 384-386 et 723 pour une surface totale de 10 a 20 ca
- ✓ Vente amiable au prix de 95 000 € frais d'acte en sus

Après un vote à bulletin secret (13 POUR et 0 CONTRE), la commune **décide d'exercer son droit de préemption**, pour sécuriser l'accès des usagers aux différentes salles communales (à la salle des sports avec terrain multisports, à l'espace culturelle, la salle intercommunale) ainsi qu'aux écoles et du futur lotissement. Ainsi la collectivité poursuit l'aménagement de ce secteur (qui avait commencé avec l'achat de la maison Sauvager en 2015 et de sa démolition).

\*\*\*\*\*

### Bien consorts PUCEL – 6 rue Au-delà l'Eau

- ✓ Cadastré ZP 76 pour une surface totale de 2 a 68 ca
- ✓ Vente amiable au prix de 10 000 € frais d'acte en sus

Après un vote à bulletin secret (10 POUR et 3 CONTRE), la commune **décide d'exercer son droit de préemption**, pour ainsi permettre un aménagement en cas de trop-plein de l'étang Au-delà l'Eau (dont le moine se trouvant à proximité).

### Bien MARTIN – 1 rue des Ecoublères

- ✓ Cadastré H 394 et H 465 pour une surface totale de 765 m<sup>2</sup>
- ✓ Vente amiable au prix de 75 000 €, frais d'acte en sus et prorata taxe foncière

Après un vote à bulletin secret (2 POUR et 11 CONTRE), la commune **décide de ne pas exercer son droit de préemption** sur ce bien.

D'autre part, pour permettre le stationnement et le passage d'une voiture à l'arrière de la maison par les futurs acquéreurs, le conseil accepte de vendre du terrain sur une largeur de 3 mètres à 30 € le mètre carré (soit environ 230 m<sup>2</sup>).

### PERSONNEL COMMUNAL

- **Surveillance cantine** : Pour pallier aux besoins du service cantine, et notamment la surveillance, un contrat à durée déterminée va être mis en place pour un besoin d'une heure par jour les jours de cantine.
- **Remplacement cantinière** : comme évoqué lors de la précédente réunion de conseil municipal, il convient de prévoir le remplacement de la cantinière qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> février 2022. Pour permettre la prise de fonction du nouveau cantinier dans de bonnes conditions, un recrutement au 1<sup>er</sup> novembre semble nécessaire. Ce qui implique de créer un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet à raison de 22 heures par semaine.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 13 aout 2021.

Le Maire,  
Jean-Michel CHEVALIER